Image not found or type unknown

RUPTURE ANTICIPEE CDD EXECRABLE

Par **lotussss**, le **19/12/2009** à **10:06**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en CDD. Celui-ci se passant exécrablement, je souhaite en partir, bien sûr ma période d'essai est terminée. Du coup je me retrouve dans une cage "dorée". La seule solution étant de trouver un CDI.

3 questions :

- quels sont, hormis le courrier A/R nécessaire à ma démission, les documents nécessaires à cette rupture? contrat de travail ou promesse d'embauche de mon "futur" employeur? rien peut-être?

- La durée de mon préavis serait elle de 1 jour par semaine de contrat déjà écoulées, 1 jour par semaines restantes, ou 1 jour par semaines de contrat?

- L'entreprise fermant pour les fêtes de fin d'année, puis-je effectuer néanmoins mon préavis durant cette période? si oui, la date de commencement du préavis est elle valable si personne de l'entreprise n'est là pour réceptionner mon courrier?

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés